

Journée départementale
sur le thème de la
Pair aideance*



9 octobre 2019

**L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS,
QUELLE RÉALITÉ DANS L'OISE AUJOURD'HUI ?**

**De 9h30 à 16h30
Salle Robert GOURDAIN à Bresles**

Possibilité de restauration sur place (réservation obligatoire)
Renseignements et inscription à l'adresse suivante :
journeepairaidance@oise.fr ou au 03 44 10 72 42

*Entrée gratuite
(sur inscription)*



* Aide des personnes ayant traversé des expériences de vie similaires

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

Qu' est-ce que la pair aideance ?

La pair aideance fait référence à un **soutien mutuel offert par des personnes ayant traversé des expériences de vie similaires et difficiles (maladie, situation de handicap)**. C'est une relation qui permet à chacun de progresser au sein et au-delà de ce qui s'est passé, par le partage des histoires personnelles. La pair aideance est **fondée sur l'expérience plutôt que sur l'expertise professionnelle**, la réciprocité relationnelle ainsi que les échanges plus égalitaires.

À qui et à quoi ça sert ?

Pour le pair aidant : aider l'autre, son pair, lui permet de se réhabiliter socialement en passant du statut de patient à celui d'acteur de son parcours. Son expérience, son intimité avec la maladie ou le handicap font de lui un expert reconnu.

Pour la personne concernée : c'est une occasion de rompre son isolement par le bénéfice d'un soutien, d'une écoute, d'un accompagnement basé sur le partage d'expériences. Cela permet aussi d'avoir une meilleure image de soi, de reprendre confiance en soi, pour être acteur de son propre projet de vie, de prendre conscience en sa capacité d'agir.

Pour les professionnels : l' aide complémentaire apportée par le pair aidant associée à l'expertise technique des professionnels, améliore considérablement l'accompagnement individualisé des personnes et l'acceptation des traitements thérapeutiques ordonnés par les professionnels.

